

EXTRAIT N°58/2022

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 24	Votants : 29	Procurations : 05
Certifié exécutoire			
Reçu en Préfecture le :			
Affiché le :			

L'An deux mille vingt-deux, le trente mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du Conseil - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 23 Mai 2022.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAIRE, CAMBOULIVES, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PICARD, PREVOST, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. SAFON	à	Mme BONNAFÉ
M. PERCHERON	à	M. LAURENS
Mme DEJUNIAT-BERNARDINI	à	M. AUGOT
M. BERNARDINI	à	M. JOUSSEAUME
M. LAJAT	à	Mme AGUERRE

SECRETAIRE : Mme BAKER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES – Achat et pose d'une climatisation sur le groupe scolaire Louise Michel – demande de subvention

Ce projet consiste en la mise en œuvre d'un groupe froid sur le groupe scolaire Louise Michel à Aussonne ainsi que les travaux annexes et nécessaires au bon fonctionnement de la globalité de l'installation.

Ce projet s'articule autour de 2 missions principales :

- Correction des problèmes d'inconfort de l'existant
- Mise en œuvre d'une installation de rafraîchissement

Le montant total du projet est de 142 769.55 € HT soit 171 323,46€ TTC.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce projet.

Ce projet pourrait recevoir une subvention du Conseil Départemental.

Le plan de financement est le suivant :

Financier	Montant	
Conseil Départemental	35 692.39 € HT	25 %
Autofinancement	107 077.16 € HT	75 %
Total	142 769.55 € HT	100 %

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 29

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- D'approuver le projet d'achat et pose d'une climatisation sur le groupe scolaire LOUISE MICHEL pour un montant HT de 142 769.55 €.
- De solliciter l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 25 %.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 31 mai 2022

Le Maire,

Michel BEUILLÉ

